

Le 22/12/22 M<sup>me</sup> LÉGRAND Nelly 480 rue de la Hi-Vie Gidy  
 objet: zone potentiellement inondable.

Je conteste de fait que mon terrain s'y retrouve partiellement.  
 Je n'ai pas eu d'eau jusqu'à la porte de mon garage.

Non les inondations ne sont pas une fatalité. Il est  
 impératif de respecter les fonts ancestraux. Ce qui a  
 été oublié par les mandatures précédentes. La suppression  
 sous la route de Barlay a engendré en partie les  
 problèmes que nous avons rencontrés.

Il est nécessaire de reconstruire ce passage sous  
 la route afin que nous ne retrouvions pas à nouveau  
 dans un lac.

L'intercommunalité devrait être en mesure de gérer  
 rapidement et nous permettre de retourner à la  
 zone inondable initiale et sortir la commune  
 de Gidy et ses habitants de ce bouillier.

ML